

L'UNIFAB se réjouit de la progression des saisies de contrefaçons douanières

Qui atteint 7,6 millions de produits en 2013 !

L'Union des Fabricants (UNIFAB) félicite la douane pour les résultats de l'année 2013 qu'elle vient de dévoiler. Pierre Moscovici ministre de l'économie et des finances, Nicole Bricq ministre du commerce extérieur, Bernard Cazeneuve ministre chargé du budget, ainsi qu'Hélène Croquevieille directrice générale des douanes et des droits indirects, ont été les acteurs de cette révélation au grand public.

Alors que l'Unifab s'inquiétait publiquement, avant la promulgation de la loi Yung qui a permis une avancée nationale majeure dans la lutte anti-contrefaçon, sans apporter de solution au contrôle des biens en transit en Europe, conséquences de l'arrêt européen Nokia/Philips de décembre 2011, la **présentation des chiffres de la douane a indiqué que le nombre de contrefaçons saisies en 2013 est à nouveau en hausse. Cette nouvelle redonne un élan d'enthousiasme à la lutte contre la contrefaçon et conforte des entreprises alors qu'elles indiquent que cette activité explose depuis de nombreux mois.**

Ce ne sont pas moins de 7.6 millions de produits qui ont été saisis en 2013, soit une augmentation de 65% de sa performance depuis l'année 2012. L'Unifab tient également à remercier les services douaniers pour leur implication sans faille dans la protection des consommateurs sur notre territoire, qui malgré une réglementation stricte ont réussi un véritable exploit. Cependant l'association regrette que des produits illicites, et potentiellement dangereux, aient été distribués aux consommateurs à l'extérieur de l'Europe, avec toutes les conséquences induites sur la santé et la sécurité qui ont pu parasiter les marchés d'exportation des entreprises européennes cette année-là.

La première place des produits contrefaisants saisis revient aux médicaments avec 1.3 million de contrefaçons stoppées par la douane, suivis de très près par les vêtements avec plus d'un million de faux saisis, les accessoires personnels que l'on estime à plus de 400 000. En effet, il semblerait que les organisations criminelles tirent profit de la multiplication des échanges et des nouvelles formes de commerce pour développer leurs activités illicites ; grâce à Internet, la fraude change de forme et permet à de nouveaux trafics de se développer.

« Je salue le travail quotidien et la compétence des douaniers opérationnels, dont l'Unifab assure, en partie la formation destinée à compléter leurs savoirs dans la reconnaissance du faux et du vrai. Il est important de noter que la multiplication des échanges et des nouvelles formes de commerce a favorisé le développement et la vente de produits illicites notamment via les nouvelles technologies, telles qu'Internet qui constituent de nouveaux canaux de distribution. J'appelle donc le potentiel consommateur à faire preuve de vigilance lorsqu'il s'apprête à réaliser un achat sur par le web » déclare Christian Peugeot, président de l'UNIFAB.